



# Enquête AR2L Hauts-de-France

**20 MARS - 20 AVRIL :  
PREMIER MOIS DE LA CRISE  
SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE  
DES PROFESSIONNELS DU LIVRE  
TÉMOIGNENT**



**AGENCE RÉGIONALE  
DU LIVRE & DE LA LECTURE  
HAUTS-DE-FRANCE**



# INTRODUCTION

Le 20 mars 2020, l'AR2L Hauts-de-France a diffusé un questionnaire en ligne sur l'impact des mesures de confinement auprès des créateurs et des acteurs économiques de l'écosystème du livre. Volontairement, cette enquête a écarté les bibliothèques publiques pourtant elles aussi concernées par les décisions de fermeture administrative. Il nous a semblé alors que l'urgence était de nous pencher sur celles et ceux dont l'outil de travail, l'emploi et les moyens de subsistance étaient menacés. C'est la raison pour laquelle cette enquête rend compte de la situation des auteurs, des maisons d'édition, des librairies et des organisateurs de salons et festivals littéraires.

Entre le 20 mars et le 20 avril, date à laquelle nous arrêtons cette consultation, en tous cas dans sa forme actuelle, 117 professionnels ont témoigné de leur situation. Qu'ils soient remerciés pour leur participation et le temps qu'ils ont consacré à cette enquête, dans un contexte de forte inquiétude sanitaire et économique.

Durant ce laps de temps, de nombreux dispositifs de soutien ont été annoncés et mis en œuvre : mesures transversales du ministère de l'Économie et des Finances, mesures spécifiques du ministère de la Culture, dispositifs du Centre national du livre en partenariat, pour ce qui est des auteurs, avec la SGDL, mesures d'urgence du Conseil régional Hauts-de-France, notamment l'aménagement du règlement budgétaire et financier des subventions aux associations. D'autres verront le jour après le bouclage de l'enquête, à l'échelle des régions notamment.

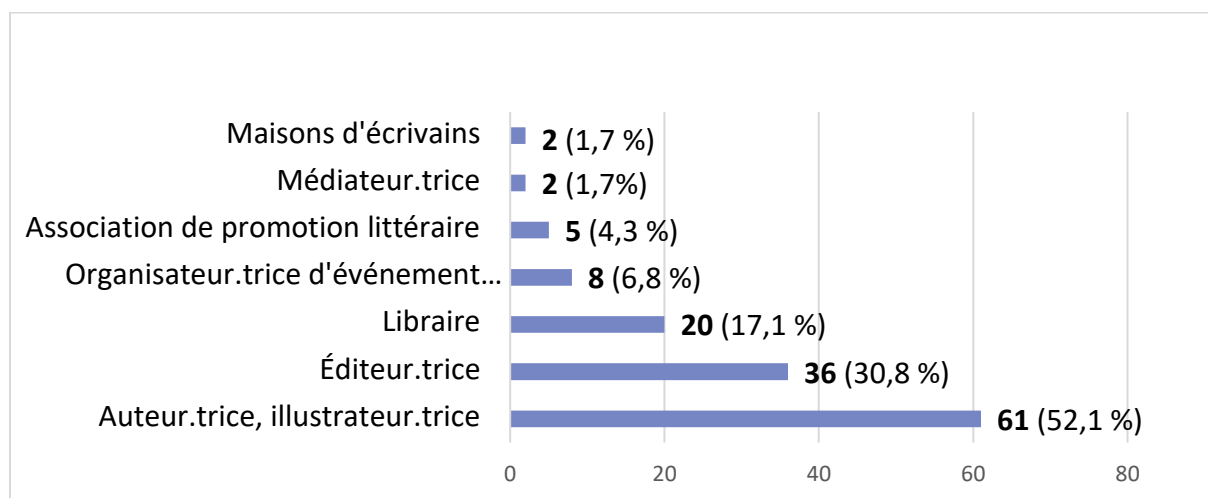
Les résultats de l'enquête, en particulier les verbatim, doivent être lus en gardant à l'esprit ce contexte très mouvant où les professionnels « accusent le coup » et délivrent leurs ressentis dans un temps de sidération et de bouleversement. Les données économiques et sociales sont celles d'une première perception. Elles devront être approfondies par un travail au plus près de la réalité du terrain. L'AR2L a déjà commencé cette deuxième phase en ouvrant un service téléphonique de consultation et d'orientation des professionnels.

En attendant, prenons connaissance des témoignages des professionnels sur ce premier mois d'une crise sanitaire et économique sans précédent.

Léon Azatkhanian  
Codirecteur de l'AR2L

Nahil-Sarah Wehbé  
Codirectrice de l'AR2L

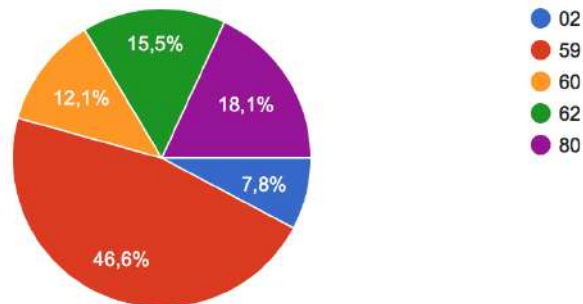
## RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Les auteurs constituent la majorité des répondants (52,1%), suivis par les éditeurs (30,8%) et les libraires (17,1%). Une présence en force des auteurs qui reflète sans doute l'effet de choc et en corolaire, l'inquiétude liée à l'annulation ou au report de toutes les manifestations littéraires. Autre secteur très impacté par l'annulation de tous les salons et festivals, mais aussi par la fermeture des librairies, celui de l'édition. Les ventes directes en salons peuvent représenter en effet une part importante du chiffre d'affaires des éditeurs, parfois autant que les ventes en librairies. Nous revenons sur le faible taux de réponses des organisateurs de manifestations littéraires dans le chapitre qui leur est consacré page 11 du document.

Il est à noter que le total des références d'activités (134) est supérieur au nombre de répondants (117). En effet, certains répondants ont signalé plusieurs références d'activités. Mais pour chaque répondant, une seule réponse a été traitée lorsqu'elle était clairement rattachée à une activité. 4 réponses d'auteurs-éditeurs n'ont pu être traitées parce que pas assez nettement rattachables à l'une ou l'autre de ces activités. C'est cela qui explique l'écart entre 36 (nombre de répondants revendiquant une activité d'auteur en plus de celle d'éditeur) et 32 (nombre de réponses exploitables pour le secteur de l'édition). C'est le même mécanisme correctif qui explique l'écart entre 61 (nombre de répondants revendiquant une activité d'éditeur en plus de celle d'auteur) et 57 (nombre de réponses exploitables pour le secteur des auteurs). Par ailleurs, certains répondants se sont référencés par erreur dans un secteur d'activité. C'est le cas de 2 répondants pour le secteur des organisateurs d'événements littéraires. C'est donc bien le nombre indiqué page 11 (6 répondants) qui a été traité.

## RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR DÉPARTEMENT



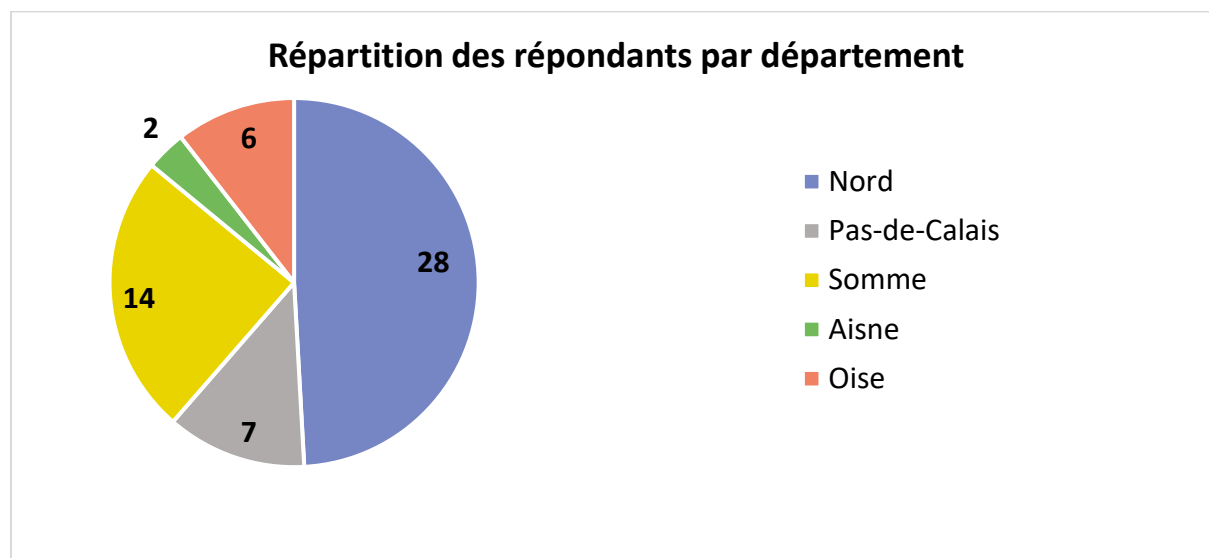
La répartition géographique des répondants dans le Nord, l'Oise et l'Aisne correspond relativement aux poids démographiques respectifs de ces départements, rapportés à la population régionale. En revanche, on observe une sous-représentation des répondants dans le département du Pas-de-Calais (15,5% des répondants pour 24,3% du poids démographique régional) et une surreprésentation des répondants dans le département de la Somme (18,1% des répondants pour 9,5% du poids démographique régional).

# AUTEURS

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

L'AR2L recense près de **440 auteurs dans les Hauts-de-France**, représentant tous les genres littéraires.

**57** de ces auteurs, soit **13 %**, ont répondu à notre enquête.



La répartition géographique des répondants est assez représentative de la réalité du terrain, puisqu'une concentration d'artistes-auteurs se situe dans la **métropole lilloise** : 159 auteurs (sur les 440 référencés), soit **36 %**.

Un vivier d'artistes-auteurs existe également dans la **métropole amiénoise** : 114 (sur les 440 référencés), soit **26 %**. (Source : base de données de l'AR2L Hauts-de-France)

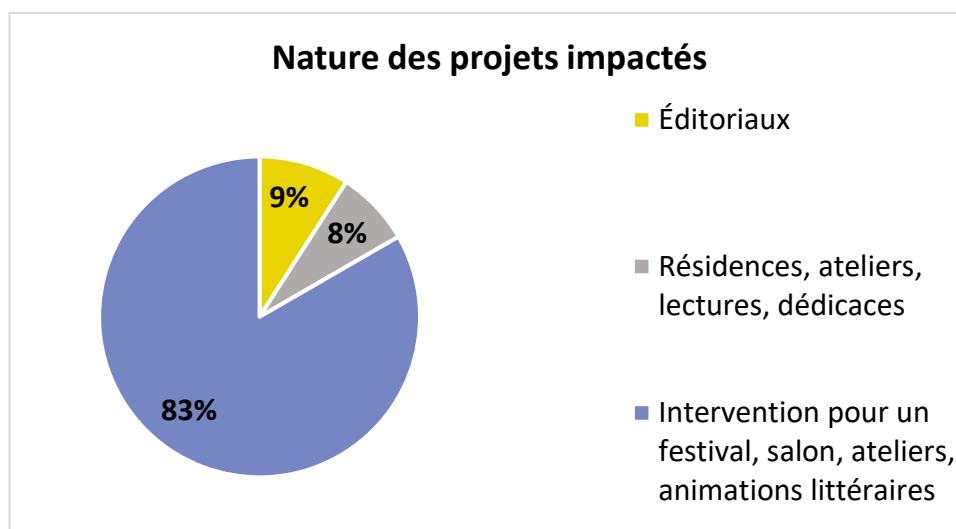
## NATURE DES PROJETS IMPACTÉS

*Plusieurs réponses possibles par participant*

Pour bien interpréter ces chiffres, il convient de faire la distinction entre :

- Les **auteurs professionnels** dont l'écriture est le principal moyen de subsistance : **103 auteurs** sur les 440 référencés dans les Hauts-de-France (Source : base de données de l'AR2L Hauts-de-France) ;
- Les **auteurs non professionnels** dont l'écriture n'est pas le principal moyen de subsistance (enseignants, retraités, salariés d'autres secteurs...). Un auteur sur trois est à la retraite. (Source : base de données de l'AR2L Hauts-de-France)

→ **35%** des 57 répondants sont des auteurs professionnels.



Une grande majorité des projets impactés concernent les activités dégagant des « **revenus accessoires** », c'est-à-dire « les rencontres publiques et débats en lien direct avec l'œuvre de l'artiste auteur ; les cours donnés dans l'atelier ou le studio de l'artiste auteur ; les ateliers artistiques ou d'écriture... » (Définition : Urssaf)

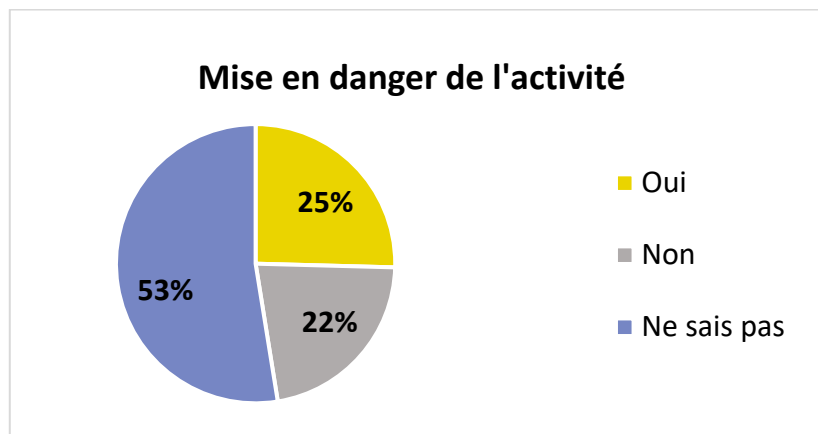
Les auteurs professionnels comme non professionnels peuvent proposer des activités dégagant des revenus accessoires.

**83 %** des auteurs ayant répondu à l'enquête ont signalé que l'activité la plus impactée par la crise actuelle, est leur **participation aux salons et festivals littéraires**. En effet, au vu des mesures de sécurité sanitaire et de confinement, de nombreux salons et festivals ont dû annuler ou reporter leurs événements (cf. chapitre sur les organisateurs de manifestations littéraires).

Les **résidences et ateliers** en tout genre sont impactés à hauteur de **8%** : les bibliothèques, écoles et autres structures culturelles s'étant engagées dans l'accueil d'un auteur, ont dû annuler ou reporter la venue de ce dernier, créant ainsi une perte de revenus souvent conséquente.

Une minorité d'entre eux, **9%** des auteurs répondants, ont déclaré que les **projets éditoriaux** étaient soit repoussés, soit mis en « stand-by », créant des retards de paiements par leurs éditeurs. Comme précédemment évoqué, la majorité des auteurs ne vit pas de la vente de livre, mais des revenus accessoires, ce qui explique ce chiffre peu élevé.

## MISE EN DANGER DE L'ACTIVITÉ



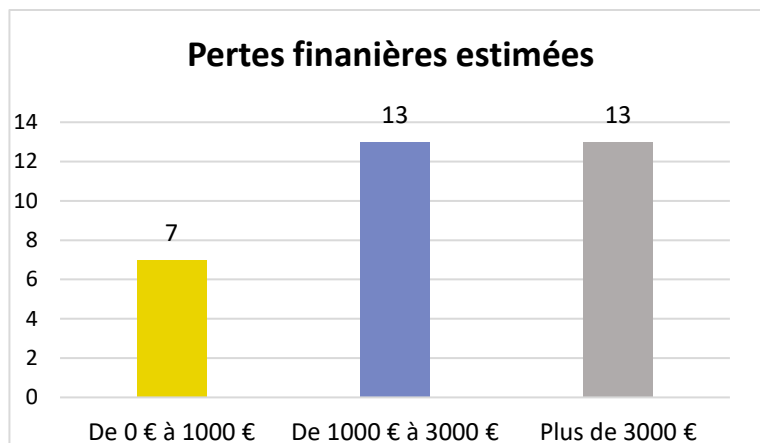
Sur les 57 répondants de l'enquête :

- **25%** considèrent que leur activité est mise en danger, cela concerne majoritairement les auteurs professionnels, mais également les auteurs non professionnels qui dégagent un revenu conséquent grâce aux ateliers ;
- **22 %** ont répondu que cette situation de crise ne met pas en danger leur activité : il s'agit surtout des auteurs retraités ou ayant un second emploi : *« J'ai la chance de ne plus avoir ce genre de soucis, ma retraite comblant les aléas de mes droits d'auteurs... »* déclare un auteur retraité.
- **53 %** des auteurs répondants, **sont dans l'incertitude et ignorent** à quel point leur activité sera impactée. Ils évoquent l'impossibilité de savoir combien de temps cela durera et combien de temps ils pourront vivre sur leurs économies : *« 2 mois en espérant avoir des rentrées d'argent tout de suite après la sortie du confinement. Il ne s'agit pas de payer que les charges il faut remplir le frigo, payer le loyer... »* répond une illustratrice jeunesse à la question *« Combien de temps votre trésorerie actuelle vous permettra-t-elle de payer vos charges ? »*

## PERTES FINANCIÈRES ESTIMÉES

Seuls **33** des 57 répondants ont répondu à cette entrée par des données chiffrées, les autres ont évoqué leur difficulté à chiffrer leur perte pour le moment.

Les 33 réponses chiffrées donnent des sommes allant de **0 € à 8 500 €** :



Les réponses à cette question sont aussi disparates que l'est la réalité du métier. Les auteurs non professionnels estiment leur perte en moyenne à **500 €**. Ce qui s'explique par le fait qu'ils avaient peu ou pas d'activités prévues sur cette période et peu ou pas de publication prévue.

Les auteurs professionnels et les auteurs non professionnels qui bénéficient largement de revenus accessoires, car très mobilisés sur des ateliers, ont logiquement des pertes plus importantes : **de 1 000 € à 8 500 €**, ils représentent **79 %** des 33 répondants à cette question. On peut donc constater qu'une large majorité des auteurs sondés est fortement impactée par la crise sanitaire et les annulations d'événements, d'ateliers et de publications qui en découlent.



# Témoignages

## Annulation des événements et donc non-rémunération

« Ma situation dépendra beaucoup de la reprogrammation ou non des interventions reportées. »

*Autrice-illustratrice jeunesse*

« ... nous avons démarré en septembre des animations en milieu scolaire, bibliothèques (soutenus par notre communauté de communes), I.M.E. (soutenus par l'ARS et la DRAC de Seine Maritime). (...) Quelques-unes de nos formules d'ateliers sont reportées à une date inconnue, et évidemment leur paiement aussi. Le plus critique en ce qui nous concerne est l'impossibilité de contacter et de rencontrer de nouvelles structures afin de pouvoir travailler dès la rentrée prochaine, ce que nous devons impérativement faire entre mars et mai) ce qui est dramatique car notre activité constitue 80% de nos ressources, et les structures avec qui nous travaillons ont besoin de temps pour préparer des dossiers de subventions afin que nous puissions mener à bien nos projets. »

*Auteurs jeunesse*

## Difficultés surtout avec les prestataires scolaires qui n'ont pas les mêmes aides que les organisateurs de manifestations

« Dans mon activité d'autrice, les rencontres scolaires ne peuvent sans doute plus être reportées à ce stade de l'année scolaire et ne le seront pas au-delà de l'année scolaire. Donc c'est une perte sèche, parfois sans véritable contrat ou convention. »

*Autrice jeunesse et de littérature générale*

## Incertitudes aussi concernant le paiement par les éditeurs (retard des à-valoir, report des contrats)

« Ma situation se tiendra tant que mes éditeurs maintiendront la rémunération (contrats actuels avec "gros" éditeurs) mais les prochains albums vont être décalés. Je crains que cela n'impacte plus tard sur les droits d'auteur. »

*Auteur-illustrateur de BD*

## Baisse des droits d'auteurs

« L'arrêt des salons et des ventes de livres en librairie ou par internet, entrainera une baisse des droits d'auteur difficilement chiffrable pour l'instant. Mais c'est le problème de tous les auteurs. »

*Autrice de littérature générale*

## Difficultés à obtenir le fonds de solidarité

« Quand j'ai entendu parler de l'aide que l'état souhaitait fournir aux entreprises au début du confinement j'ai voulu la demander mais il semble que je ne rentre pas dans les cases, j'ai donc fini par laisser tomber. »

*Autrice-illustratrice jeunesse et BD*

« Adapter le fond solidarité aux artistes auteurs-et à la réalité du métier. »

*Illustratrice jeunesse*

## Quelles autres aides publiques pourraient être utiles ?

« Si jamais les rencontres scolaires prévues ne peuvent être décalées, il me semblerait juste de rémunérer les auteurs. »

*Autrice jeunesse*

« Les droits d'auteurs seront plus faibles que les années précédentes du fait de l'annulation de festivals et de la fermeture des librairies. Une prime à la création ? »

*Illustratrice jeunesse*

« Un revenu universel pour tous serait l'idéal »

*Illustrateur BD*

« Une aide financière pour pallier la perte du chiffre d'affaire... »

*Autrice de littérature générale*

« Aide aux auteurs directement et non aux structures, tout le monde n'a pas une petite entreprise avec n° de Siret, certains comme moi, sont auteurs-artistes seulement. »

*Auteur-illustrateur de BD*

« Un pourcentage meilleur de droits d'auteur dans l'édition pour la jeunesse. Je touche actuellement de 2% à 3% sur les ventes de mes livres. »

*Illustratrice jeunesse*

« Aider les auteurs par une promotion après la crise. »

*Autrice jeunesse*

# ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

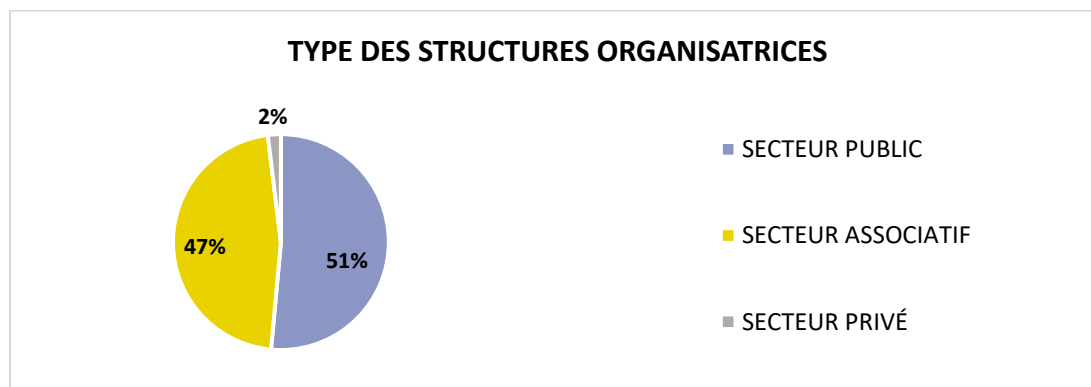
## REMARQUES GÉNÉRALES

Seulement **six organisateurs** de manifestations ont répondu à cette enquête, rendant les données difficilement interprétables. Néanmoins, pour compléter ces données et les replacer dans un contexte, nous utiliserons ici les chiffres clés établis par l'AR2L Hauts-de-France en 2019 et 2020.

Par ailleurs, le peu de réponses récoltées peut s'expliquer par la réalité du terrain.

En effet, **51 %** des **131 événements de l'année 2020** sont portés par le **secteur public** : bibliothèques, collectivités, mairies. Or ce secteur a été largement touché par les mesures de confinement, ce qui explique la difficulté rencontrée pour les contacter.

Les **secteur associatif (47 %)** et **privé (2%)** étant également impactés par le confinement et le télétravail rencontrent également des difficultés pour accéder à leurs réseaux professionnels. (Source : données 2020 établies par l'AR2L Hauts-de-France)



## TYPE D'IMPACT

En 2020, ce sont **131 événements littéraires** en tout genre qui sont prévus sur l'ensemble des Hauts de France. **77** de ces événements ont lieu au **premier semestre** (janvier à fin juin) et **54** au **second semestre** (juillet à fin décembre).

Sur les 77 événements prévus au premier semestre, ce sont **48 événements qui ont été annulés ou reportés** (entre mars et juin), soit **37% de la totalité des événements de l'année**. (Source : observatoire établi par l'AR2L Hauts-de-France depuis le début de la crise)

Sur les six répondants, **quatre** ont indiqué le **report** (à l'année suivante) ou l'**annulation** de leur événement, le **deux** autres étaient au moment de leur réponse dans l'**incertitude**.

## PERTES FINANCIÈRES ET TRÉSORERIE

Sur les six répondants, la moitié a indiqué se sentir en danger face à cette crise. La plus importante manifestation (en termes de budget, d'investissement et de personnels) ayant répondu à l'enquête, a indiqué que cette crise causerait une perte de plus de **180 000 €** (comprenant les revenus des salariés et la rémunération des auteurs) et une trésorerie pouvant s'étaler jusqu'à **6 mois** grâce au prêt et subventions. Cette trésorerie n'est évidemment pas aussi importante pour les petits événements ne possédant que peu ou pas de subventions.

À noter que certains événements littéraires bénéficient des subventions du CNL et/ou de la SOFIA, subventions maintenues malgré les reports et annulations (source : CNL et SOFIA : <http://www.la-sofia.org/action-culturelle-la-sofia-ne-demandera-pas-le-remboursement-des-aides-accordees-pour-2020/>)

# Témoignages

## Impact sur l'ensemble de la chaîne du livre

« Je suis coordinatrice lecture publique. En ces temps, nous n'avons pas fait de commandes de livres, pas pu recevoir des auteurs, pas pu faire d'animations autour de la lecture publique et de sa promotion. Nous sommes un maillon essentiel malheureusement impactée. Et notre fermeture et notre non-fonctionnement impacte toute une chaîne. »

*Salon du livre généraliste*

« C'est toute une chaîne du livre qui va souffrir de cette annulation, mais l'impact sera également économique pour le village car cette fête du livre permet de faire vivre les commerces locaux (brasserie, restaurants, boulangerie, etc). Mon inquiétude est grande également pour les 3 bouquinistes locaux qui sont ouverts tout au long de l'année au village dont un n'a que cette activité pour ressources. Il ne peut aujourd'hui pas vendre dans sa boutique, ne peut pas se rendre à des salons qui sont pour lui un important moyen de revenus. Mon incompréhension réside dans le fait que pendant ce temps, les amateurs de livres font leurs achats dans les grandes surfaces dont on a dit dans un premier temps qu'elles restaient ouvertes pour les produits de première nécessité. Si le livre contribue à supporter cette période difficile, et c'est tant mieux, l'accès aux librairies quelles qu'elles soient devrait être permis avec les gestes barrière, ce qui est tout à fait réalisable. »

*Salon du livre généraliste et marché aux livres*

## Incertitudes quant à l'avenir

« Cette crise sanitaire inédite met en exergue la fragilité de la situation générale de l'association, à savoir sans salarié permanent (recours à des contrats de travail en intermittence), sans budget de fonctionnement mais uniquement avec des aides aux projets, avec une multiplicité de partenaires. Une des difficultés majeures est de ne pas savoir quand la situation pourra s'éclaircir, de ne pas connaître le positionnement des partenaires (réouvertures des médiathèques par exemple, rassemblement public, ...) afin de relayer aux artistes et partenaires des projets à venir des informations claires. »

*Festival du livre jeunesse*

## Solidarité et rémunération des acteurs les plus précaires

« En prenant en compte nos fragilités actuelles, nous avons tout de même souhaité aider autant que nous pouvions les plus précaires de nos partenaires et invités en leur passant une commande rémunérée. C'est un acte de solidarité autant qu'un engagement en faveur d'une dynamique de (re)construction personnelle et collective. »

*Salon du livre de littérature générale*

## Quelles autres aides publiques pourraient être utiles ?

« Le maintien des subventions traditionnelles à leur montant habituel. »

*Salon du livre généraliste*

« Une aide aux collectivités pour qu'elle relance le secteur de la culture et de la lecture publique. »

*Salon du livre généraliste*

« Avoir un avis favorable aux demandes d'aides déposées avant ou pendant le confinement afin de respecter les engagements pris auprès de certains artistes & prestataires même si les projets les concernant sont reportés voire annulés... »

*Festival du livre jeunesse*

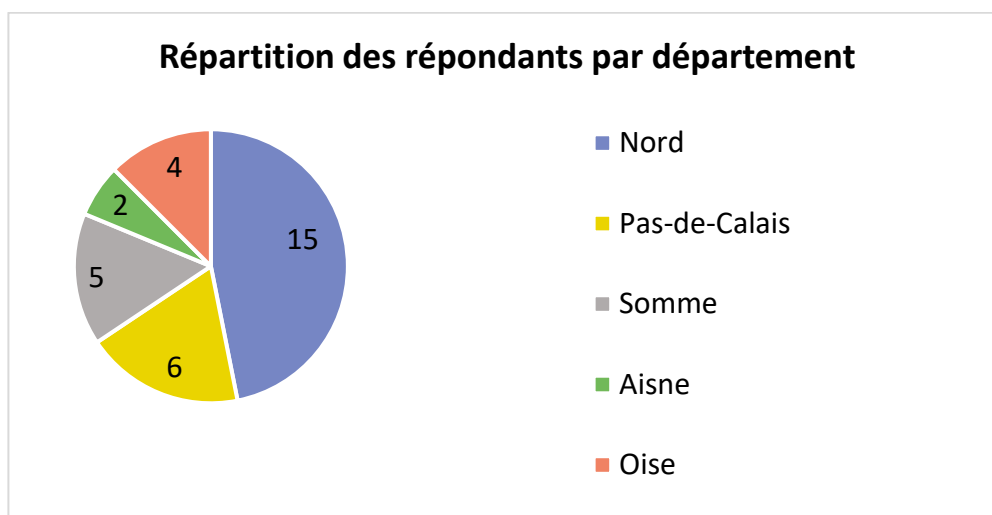
« Notre cas est préoccupant, mais celui des intervenants (intermittents et artistes) l'est encore plus. Sans compter les impacts indirects négatifs que l'annulation de notre événement peut générer. Il est urgent de prendre le temps de bien analyser cette situation. »

*Salon du livre de littérature générale*

# ÉDITION

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

32 éditeurs des Hauts-de-France ont répondu à l'enquête :



## IMPACT FINANCIER

Les pertes estimées à date vont de **1000 € à 60 000 €**, et la moyenne de perte des répondants est d'environ **10 000 €**. Pour la **trésorerie disponible**, une moyenne de 2 mois et demi se dessine, avec, en fonction des structures, des réserves variant de 1 mois à 1 an. **Seuls 4 éditeurs ont fait appel à leur banque**, les 28 autres étant soit en réflexion sur ce sujet, soit estimant ne pas avoir ce besoin.

## ATTENTES, PERCEPTION DE L'AVENIR

En majorité les éditeurs souhaitent un allègement ou une exonération de charges et espèrent des aides institutionnelles. Un sentiment de flou, tant au niveau de la situation actuelle, que de l'avenir et des potentielles aides apparaît chez la moitié des sondés.

22 éditeurs sont en attente d'un accompagnement de l'AR2L. Un fort sentiment d'insécurité est perceptible dans les témoignages ci-contre.

# Témoignages

## Impact de la crise sanitaire sur l'activité

« La situation est catastrophique. Je reporte ou annule des parutions. Il n'y a plus de ventes de livres, par la vente en ligne ou en librairies fermées, salons annulés. Les indépendants ne voient pas venir d'aides, comparativement aux salariés qui en possèdent une batterie importante. Les éditeurs au statut d'indépendant, sont méprisés. Les tristes conséquences attendues en seront à la hauteur. »

*Un éditeur de littérature, histoire, patrimoine et jeunesse auto-diffusé*

« Notre logisticien ne peut plus livrer. Des clients importants (comme la Fnac) ont annulé des commandes. Nous avons dû renoncer à des lancements de publications prévues pour mars, avril et mai. Au moins une subvention pour émerger à la reprise et pouvoir investir. »

*Un éditeur de littérature, beaux-Livres et jeunesse auto-diffusé*

« Annulation de commandes libraires, baisse du nombre de commandes, augmentation des demandes d'autorisation de retour. Besoin d'une commande publique. »

*Un éditeur de littérature et jeunesse auto-diffusé*

« Nous portons à deux personnes bénévoles notre activité qui simplement est quasiment à l'arrêt depuis trois mois : nous n'éditions ni ne vendons pratiquement aucun livre. N'ayant pas à faire face à des charges fixes en particulier salariales, nous suspendons provisoirement nos projets et ne sollicitons donc pas d'aide publique pour l'instant. »

*Un éditeur de littérature et poésie auto-diffusé*

## Incertitudes quant à l'avenir

« Le fond de solidarité, mais pour ce qui est de mars 2020, je n'ai "malheureusement" pas perdu 70% de mon chiffre d'affaire, mais la crise sanitaire va plutôt impacter largement les mois suivants. »

*Un éditeur d'histoire et jeunesse auto-diffusé*

« Nous étions en plein essor, venions de mener à terme avec succès un crowdfunding et devons l'utiliser pour le lancement d'une nouvelle collection. Or, ce crowdfunding devient notre fond de trésorerie à protéger. Nous avons prévu d'intégrer de nouveaux auteurs et de créer à moyen terme un emploi de commercial. Nous ne sommes éligibles à aucune aide (d'après nos recherches). Nous avons demandé un dispositif PRAC auprès du conseil régional, mais le site est en suspens.... Sans un soutien réel, cet épisode verra la fin de notre maison d'édition et ce très rapidement. Nous anticiperons la cessation d'activités si nécessaire. »

*Un éditeur de jeunesse auto-diffusé*



« Quelques observations : Les aides visant à étaler les charges ne font que déplacer le problème pour une profession déjà en difficulté. Il est à craindre que des entreprises "sauvées" au plus fort de la crise ne se retrouvent seules pour faire face en fin ou début d'année prochaine. L'aide d'un montant de 1500€ pour les indépendants, à la condition que le CA du mois de mars ait chuté de 70% par rapport au mois de mars, 2019 n'est pas adaptée à notre situation puisque les rentrées du mois de mars sont quelquefois consécutives aux actions effectuées en janvier, février, etc. Exemple : facturation en mars de ventes effectuées en dédicace (librairie, salons, autres) en février. L'impact réel sera mesurable au moment de la clôture de l'exercice 2020, soit en avril 2021. Notre maison d'édition était en 2019 en croissance sur le plan des ventes (12%) par rapport à 2018, mais aussi sur le plan des collections créées (policier, jeunesse, BD) avec l'apport de nouveaux auteurs. La crise du Covid-19 interrompt cette croissance pour ne songer qu'à la survie de l'entreprise. »  
*Un éditeur de littérature, bd et jeunesse auto-diffusé*

« J'autofinance mon activité d'éditeur, sans aide institutionnelle ou bancaire. La situation actuelle représente un manque à gagner important qui va impacter mon activité et m'obliger à fonctionner au ralenti pendant plusieurs mois, probablement pendant un an. »  
*Un éditeur de littérature et pratique auto-diffusé*

## Attentes en matière d'accompagnement et d'aide

« La mise en place d'une cellule d'URGENCE avec accompagnement personnalisé. La diffusion d'informations précises et rapide de la part des tutelles. »  
*Un éditeur de design graphique diffusé*

« Un contact avec l'AR2L sera bienvenu quand nous aurons retrouvé un peu de visibilité. »  
*Un éditeur de littérature, patrimoine et jeunesse auto-diffusé*

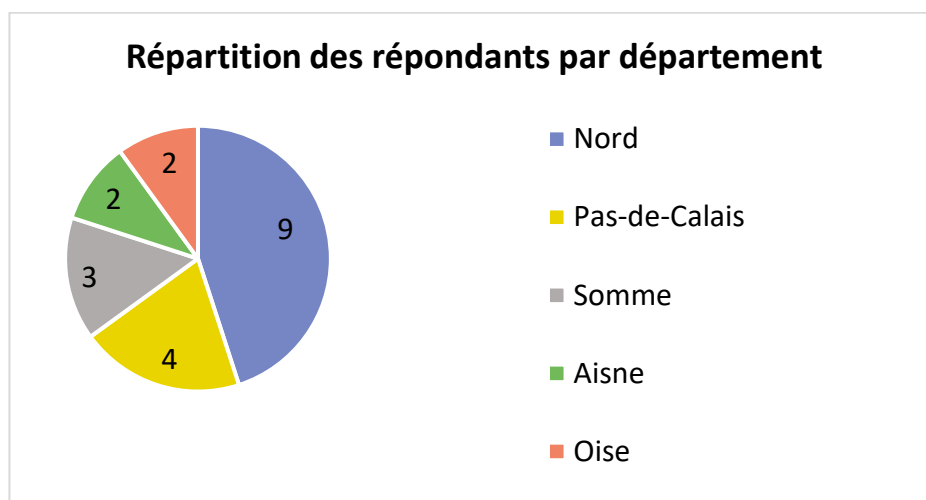
« Oui, je serais heureuse de mieux communiquer avec l'AR2L. Je trouve qu'en grandissant, la structure est devenue moins accessible et proche de ses acteurs. Un coup de fil (chaleureux) aux adhérents pour avoir de leurs nouvelles, serait une bonne chose ! Par mail aussi le contact est possible : via des courriers institutionnels et communiqués moins froids. Ce serait une bonne chose à réfléchir en ces temps difficiles...  
Merci d'y songer. »  
*Un éditeur de poésie auto-diffusé*

« Je pense pouvoir m'en sortir, ayant relativement peu de charges fixes, et aucun salarié, cela me gênerait donc de trop solliciter l'État qui va déjà avoir beaucoup à payer pour des situations beaucoup plus cruciales. Disons que si j'y arrive, ce sera ma contribution à l'effort général. »  
*Un éditeur multimédia*

# LIBRAIRIE

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

20 libraires et Maisons de Presse des Hauts-de-France ont répondu à l'enquête :



## IMPACT FINANCIER

Les pertes estimées à date vont de 500€ à 150 000€, et la moyenne de perte des répondants est d'environ 20 000€. Pour la trésorerie disponible, une moyenne d'un mois et demi se dessine, avec, en fonction des structures, des réserves variant de 1 mois à 3 mois. 10 libraires ont fait appel à leur banque et 4 envisagent de le faire, soit 70% des répondants.

Ce recours bancaire est dû aux charges importantes et difficilement compressibles liées à l'activité.

## ATTENTES, PERCEPTION DE L'AVENIR

Comme pour les éditeurs, les libraires souhaitent un allègement ou une exonération de charges et espèrent des aides institutionnelles. Si le sentiment de flou semble moins marqué chez les libraires, on note en revanche une incertitude forte au sujet de la reprise, et une légitime inquiétude pour la pérennité des entreprises. La moitié des libraires souhaite l'accompagnement de l'AR2L.

# Témoignages

## Impact de la crise sanitaire sur l'activité et incertitudes quant à l'avenir

« Jusque-là, j'ai eu un bilan correct et une trésorerie normale mais les charges mensuelles étant importantes, prêt, charges sociales, comptable, chauffage, électricité on ne pourra pas tenir longtemps et le domaine de la presse FDJ des règlements différés et je n'ai pas d'autres revenus. »

*Une librairie-papeterie du Nord*

« La librairie est en difficulté depuis la crise des gilets jaunes, c'est-à-dire novembre 2018. Je ne sais pas où trouver les fonds pour régler à 100 % le salaire de mon employé. »

*Une librairie-papeterie de l'Oise*

« Ma situation de gérant indépendant non salarié est particulière. Je ne sais pas vraiment à quoi je peux être éligible.

Tout le secteur du livre est en arrêt, plus de nouveautés de la part des éditeurs, plus de commandes internet (leslibraires.fr sont fermés aussi), plus de commande de fond possible. »

*Une librairie indépendante du Nord*

## Attentes en matière d'accompagnement et d'aide

« Aide aux paiements des charges fixes de fonctionnement afin de pouvoir honorer les reports d'échéances fournisseurs "livres". Le non-paiement du loyer a un bailleur privé ne peut pas être mis en place, quant au report c'est hypothéquer l'avenir. Il me faut donc trouver une solution "subvention" pour couvrir ces charges de fonctionnement non reportables pour avril et mai a minima le temps de la reprise d'activité (dans l'hypothèse où j'ouvre à nouveau la librairie, la galerie et le BnB à partir du 15 mai 2020. »

*Une librairie indépendante du Nord*

« Selon la date où nous pourrons ouvrir à nouveau nos librairies, je pense que nous ne redémarrerons pas à 100%, ayant la période estivale juste après la reprise, il faudra compter seulement septembre pour retrouver nos chiffres. Pour mon entreprise les difficultés vont arriver vers mai et juin vu que tous les reports d'échéances vont tomber sur cette période et nous n'aurons aucune rentrée de CA. Afin de nous aider dans notre trésorerie il nous faudrait une aide sous forme de subvention. »

*Une librairie indépendante du Nord*

Allégement ou suppression de certaines charges pour plusieurs mois. Il faudrait à la rentrée et pour les fêtes de fin d'année une grosse publicité sur les librairies indépendantes. Un catalogue de vente par correspondance qui pourrait être envoyé à mes clients dès le retour à la vie normale pour essayer de rattraper un peu la perte de C.A.

*Une librairie d'ancien du Nord*

« Jusque-là, j'ai eu un bilan correct et une trésorerie normale mais les charges mensuelles étant importantes, prêt, charges sociales, comptable, chauffage, électricité on ne pourra pas tenir longtemps et le domaine de la presse FDJ des règlements différés et je n'ai pas d'autres revenus. »

*Une librairie-papeterie du Nord*

« Un catalogue de vente par correspondance qui pourrait être envoyé à mes clients dès le retour à la vie normale pour essayer de rattraper un peu la perte de C.A. Allégement ou suppression de certaines charges pour plusieurs mois. Il faudrait à la rentrée et pour les fêtes de fin d'année une grosse publicité sur les librairies indépendantes. »

*Une librairie d'ancien du Nord*

« La librairie est en difficulté depuis la crise des gilets jaunes, c'est-à-dire novembre 2018. Je ne sais pas où trouver les fonds pour régler à 100 % le salaire de mon employé. »

*Une librairie-papeterie de l'Oise*

« C'est une situation inédite et nous allons vers l'inconnu ; nous n'avons jamais fermé notre magasin au-delà d'une semaine et ce très peu de fois depuis que nous gérons notre librairie. La trésorerie est notre point faible en sollicitant un prêt nous devrions pouvoir répartir... mais il faudra rembourser et notre doute est : la reprise de l'activité ?? quand, allons-nous perdre des clients, AMAZON livre encore !!!! »

*Une librairie-papeterie de la Somme*

« Toutes les aides actuelles sont des reports mais comment faire pour ne pas sombrer dans plusieurs mois. J'espère que les clients penseront aux petits commerçants une fois cette crise passée afin de pouvoir remonter la pente et éviter des morts de centre-ville ou petits quartiers. Il faudrait aussi une aide des différents éditeurs afin de nous favoriser face à AMAZON pour ne pas le citer. »

*Une maison de la presse du Pas-de-Calais*

« Selon la date où nous pourrons ouvrir à nouveau nos librairies, je pense que nous ne redémarrerons pas à 100%, ayant la période estivale juste après la reprise, il faudra compter seulement septembre pour retrouver nos chiffres. Pour mon entreprise les difficultés vont arriver vers mai et juin vu que tous les reports d'échéances vont tomber sur cette période et nous n'aurons aucune rentrée de CA. Afin de nous aider dans notre trésorerie il nous faudrait une aide sous forme de subvention. »

*Une librairie indépendante du Nord*

Élaboration du questionnaire en ligne coordonnée par Nathalie Rost.  
Synthèse de l'enquête réalisée par Adeline Poivre et Vincent Lahoche.  
Mise en page par Maëlle Ubico.



**AGENCE RÉGIONALE  
DU LIVRE & DE LA LECTURE**  
HAUTS-DE-FRANCE

L'AGENCE RÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE  
DES HAUTS-DE-FRANCE EST UNE STRUCTURE  
INTERPROFESSIONNELLE, **CENTRE DE RESSOURCES**  
**ET LIEU DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU LIVRE**  
EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE.

DANS UNE LOGIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET D'AMÉNAGEMENT  
CULTUREL DU TERRITOIRE, L'AR2L HAUTS-DE-FRANCE,  
EN S'APPUYANT SUR LES PROFESSIONNELS DE LA RÉGION,  
INTERVIENT EN ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES  
PUBLIQUES EN AYANT POUR OBJECTIF **LE DÉVELOPPEMENT**  
**ET L'ACCÈS DU LIVRE ET DE LA LECTURE POUR TOUS.**

**SITE D'AMIENS**

La Graineterie  
12 rue Dijon  
80000 AMIENS  
T. 03 22 80 17 64

**SITE D'ARRAS**

La Citadelle  
Quartier des Trois Parallèles  
Av. du Mémorial des Fusillés  
62000 ARRAS  
T. 03 21 15 69 72

**contact@ar2l-hdf.fr**  
**www.ar2l-hdf.fr**

